

Le tourisme, levier de développement durable et d'intégration : Pour une nouvelle stratégie nationale du tourisme



Larbi Belarbi
Président du
thème



Ali Ghannam
Rapporteur de la
commission

Le CESE souligne dans ce rapport que le diagnostic réalisé dans le cadre de cet avis confirme que, depuis l'indépendance, un effort important a été déployé dans le secteur touristique pour doter le pays en infrastructures et équipements et d'un cadre réglementaire et institutionnel spécifique.

Grâce aux efforts consentis, le Maroc a considérablement amélioré les performances du secteur touristique, pour se classer comme première destination touristique en Afrique. La contribution à l'économie nationale est importante : 7% du PIB, 20% des recettes d'exportations et 550 000 emplois directs, soit 5% de la population active (ONMT, 2019).

Néanmoins, en dépit des actions entreprises, le potentiel du pays dans ce domaine demeure insuffisamment exploité. Le secteur continue de pâtir de plusieurs contraintes d'ordre organisationnel liées notamment au chevauchement des rôles et des compétences des acteurs publics et privés concernés. Le secteur est également confronté au faible accès au financement, au manque de disponibilité de ressources humaines qualifiées et à une offre de loisirs et d'animation limitée. De plus, il est marqué par une triple concentration de l'activité touristique, par pays émetteur, par ville récipiendaire et par période de l'année.

Par ailleurs, Il y a lieu de souligner que la crise sanitaire liée à la pandémie de la covid-19 a exacerbé plusieurs de ces faiblesses. Les activités liées au tourisme (transport aérien, agences de voyage, hébergement, restauration, activités culturelles et de spectacle, etc.) ont été fortement impactées par les effets de la crise et continuent de pâtir de la fermeture des frontières. Il en a résulté un recul du nombre des arrivées de touristes (79%), un repli des nuitées réalisées dans les établissements d'hébergement (72%) et une perte de 63% des recettes touristiques (données du mois d'octobre 2020).

Sur la base de ce constat et en capitalisant sur les initiatives déjà entreprises pour la promotion du tourisme national, il a été constaté que son développement dépend de la mise en marche de plusieurs leviers d'action fondamentaux qui s'articulent autour de :

- Une gouvernance intégrée et efficace : en instaurant une loi-cadre du tourisme, accompagnée de la promotion d'une planification stratégique intégrée, impliquant une convergence des moyens et des ressources et un suivi-évaluation pour toute la chaîne de valeur.
- Un tourisme durable et responsable : il convient d'opérationnaliser la charte marocaine du tourisme durable et de contribuer à travers le système fiscal à la promotion des investissements durables, productifs, créateurs d'emplois et catalyseurs de la valeur au niveau des territoires hôtes.
- La digitalisation : le digital étant aujourd'hui la première source d'accès aux produits touristiques, il faut en faire l'axe majeur de communication et de commercialisation.
- Le tourisme national : il est indispensable de promouvoir une offre adaptée aux besoins du touriste marocain et de dynamiser l'investissement avec la mise sur le marché de nouveaux produits durables plus attractifs et concurrentiels pour le tourisme national, à même de relancer le marché.
- Le Capital humain : l'objectif est de revoir le dispositif de la formation professionnelle à travers la valorisation des spécialités cibles et de l'ingénierie touristique au-delà de la seule hôtellerie.
- La territorialisation : la régionalisation avancée et la charte de la déconcentration administrative constituent une opportunité pour équilibrer le développement du tourisme entre territoires et destinations. Il faut soutenir la mise en œuvre des stratégies régionales du tourisme durable en appuyant les conseils régionaux dans l'élaboration de leurs PDR et de concevoir une offre diversifiée autour de corridors traversant plusieurs territoires avec une thématique touristique commune.